

ACADÉMIE DE SABRE LASER

CHALLENGE DE COMBATS CHORÉGRAPHIÉS

EN PARTENARIAT AVEC
L'ACADÉMIE DE SABRE LASER DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES

RÉSUMÉ DU CHALLENGE DE COMBATS CHORÉGRAPHIÉS

Le Challenge de Combats Chorégraphiés propose aux compétiteurs de créer des chorégraphies de combat, seul ou à plusieurs (dans la limite de 4 participants). Certains mouvements imposés doivent apparaître dans la chorégraphie.

Les Combats Chorégraphiés sont notés sur deux critères : la technique et l'artistique.

Pour le critère technique, 3 mouvements sont imposés au programme de début de saison sportive. Ils doivent être intégrés à la chorégraphie et serviront de critère de notation commun aux juges lors de la compétition du dimanche 27 mai 2018.

Cette vidéo – <https://youtu.be/x9dtK9Ay5n0> – présente et détaille les 6 mouvements imposés pour la saison 2017-2018. Les candidats devront choisir parmi ceux-ci les 3 mouvements qu'ils incluront dans leur combat chorégraphié.

Pour la partie artistique, le travail de combat chorégraphié des participants est noté sur des critères tels que :

- la lisibilité du thème et de son développement ;
- le rythme et la fluidité de la réalisation ;
- la scénographie (ambiance sonore, costumes, etc.) ;
- la gestuelle des combattants (précision, amplitude, diversité, identification des formes) ;
- l'utilisation de l'espace scénique ;
- l'harmonie entre les combattants ;
- l'interprétation.

Des malus de notation pourront être donnés si le combat chorégraphié :

- ne respecte pas la durée minimum ou maximum imposée pour ce tournoi ;
- contient moins des 3 mouvements imposés dans la prestation ;
- sort de l'espace scénique désigné.

Les compétiteurs seront disqualifiés en cas :

- de mouvements dangereux aussi bien pour les compétiteurs que pour les spectateurs ;
- de blessures d'un des compétiteurs ;
- d'un nombre de compétiteurs ne respectant pas le règlement (maximum 4 participants actifs dans la chorégraphie).

Pour rappel, tous les compétiteurs se doivent de respecter les normes de sécurité de l'Académie de Sabre Laser, à savoir : gestion de la distance, contrôle des frappes sur les armes des partenaires, respect de l'intégrité physique des partenaires en ne portant pas de touches directes, de taille ou d'estoc.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU TOURNOI TECHNIQUES LIBRES 2018 :

1. La durée de la chorégraphie, entre le premier échange de contact de lame laser et le dernier échange, ne devra pas faire moins de 1 minute et ne devra pas excéder 1 minute 30 secondes.
2. La mise en place et le scénario préalable au début du combat chorégraphié (s'il existe), ne devront pas excéder 30 secondes.
3. Le dénouement du combat chorégraphié et le scénario qui s'y rapporte (s'il existe), ne devront pas excéder 20 secondes.
4. Le nombre de compétiteurs pour ce tournoi est limité à 4. Les figurants extérieurs à la chorégraphie ne sont pas pris en compte.
5. Un espace scénique délimité (19 m x 8 m) sera mis à disposition pour les compétiteurs.
6. Le combat chorégraphié devra comporter 3 des 4 mouvements imposés pour cette compétition.
7. Les sabres lasers qui peuvent être utilisés lors de ce tournoi par chaque compétiteur sont :
 - un sabre laser à simple lame (toute longueur de lame confondue) ;
 - deux sabres laser à simple lame (toute longueur de lame confondue) ;
 - une lance laser (longueur maximum de la pointe de la lame laser à l'extrémité du pommeau : 200 centimètres) ;
 - un tonfa laser (toute longueur de lame confondue) ;
 - un sabre laser avec garde laser (toute longueur de lame confondue) ;
 - un double sabre laser (longueur maximum de la pointe d'une des lames laser à l'autre : 180 centimètres).
8. Toutes les armes utilisées au sein d'une même chorégraphie doivent avoir des lames de même qualification (Heavy Grade ou Mid Grade),
9. Les armes utilisées ne doivent pas être équipées de capuchons pointus.
10. Les tenues vestimentaires des compétiteurs doivent être composées d'au moins un pantalon long, d'un t-shirt à manche courte et de chaussures de salle. Elles peuvent également être un cosplay (voir 11. Options). Tout compétiteur dont la tenue vestimentaire est jugée indécente par les organisateurs de la compétition, se verra exclu de celle-ci.
11. Options :
 - les sabres laser utilisés en compétition peuvent être équipés d'un système son avec ou sans accéléromètre en état de marche ;
 - une bande sonore peut accompagner la prestation. Les compétiteurs devront la fournir aux organisateurs de la compétition le jour de l'événement, sur un support clé USB (formaté PC FAT32) et dans un format audio adapté (.mp3 de préférence) ;
 - Les compétiteurs peuvent être habillés et/ou maquillés en cosplay (la qualité du cosplay n'est pas prise en compte dans les critères de notation) si celui-ci reste dans le thème de l'univers lié à la pratique du sabre laser.

Pour plus d'informations, téléchargez le règlement complet des compétitions sur notre site : www.academiedesabrelaser.fr/tournoi2018